



SAINT-DIDIER
DE-FORMANS
DOMBES SAÔNE VALLÉE

AU FIL DU FORMANS

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE - JUIN 2024

MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Alors que nous approchons du milieu de l'année, c'est avec un réel plaisir que je vous adresse cet édit, faisant le point sur les six derniers mois écoulés depuis les vœux de la municipalité.

Je suis heureux de vous informer que les travaux des nouveaux **courts de tennis** ont débuté fin mai et seront terminés cet été. Cela représente une avancée significative pour notre commune, offrant ainsi de nouvelles infrastructures sportives et modernes dans un complexe sportif unique.

Parallèlement, le déploiement de la **vidéo protection** a débuté, avec pour objectif final l'installation de 21 caméras réparties sur l'ensemble de notre territoire. Cette mesure vise à renforcer la sécurité de nos concitoyens et à assurer un environnement plus sûr pour tous.

Nous avons également entrepris des améliorations concernant l'**éclairage public**, notamment le long de la route de la mairie entre l'école et le pont du Moulin Rochefort, dans le but d'optimiser la sécurité et le confort des usagers.

Quant aux travaux de sécurisation de la **route de Toussieux** et du carrefour de la RD28F, ils débiteront à l'automne, suivis par une rénovation complète de la voirie et du mode doux du **chemin du Renard** sur 1 kilomètre. Ces initiatives contribueront à améliorer la qualité de vie et la fluidité des déplacements dans notre commune.

Sur le plan des aménagements, alors que le nouveau Collège Jean Moulin est désormais bien implanté dans le paysage local, le nouveau **parking de covoiturage** à côté de la salle des fêtes est aussi opérationnel, avec à terme l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques.

Deux **bornes de recharge** supplémentaires seront également installées sur le parking de l'école, favorisant ainsi les modes de transport écologique.

Le mois de juin est habituellement chargé en événements avant les vacances d'été, et cette année ne fait pas exception.

Après le succès de l'édition 2024 "Journée village propre Marché de producteurs et créateurs", organisée par la commission environnement municipale le 25 mai dernier, je vous invite à nous rejoindre pour commémorer le **80^{ème} anniversaire du massacre de Roussille**, du **vendredi 14 au dimanche 16 juin** (cf programme).

La deuxième édition de la **fête de la musique** animera la place de l'Eglise le **vendredi 21 juin**. Nous aurons également le plaisir de vous convier à une **soirée cinéma** en plein air le **vendredi 14 juin**, derrière l'école. La **fête du village** organisée par SDA aura lieu le **samedi 6 juillet** avec le traditionnel feu d'artifice offert par la municipalité.

Enfin, je suis ravi de vous annoncer notre décision d'agrandir le **parc du "Pré Vert"**, répondant ainsi à la demande croissante des familles qui fréquentent cet espace proche de l'école. Nous sommes convaincus que cette extension enrichira notre cadre de vie et renforcera les liens au sein de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer d'agréables vacances d'été, et j'espère avoir le plaisir de vous croiser lors des différentes animations locales.

Bien Cordialement,

Le Maire
Frédéric VALLOS

Pour contacter la mairie



contact@saintdidierdeformans.fr
☎ **04 74 00 14 70**



Numéro d'astreinte 06 45 04 76 79
Uniquement en cas d'urgence absolue
du samedi 12h au lundi matin 9h

Horaires du secrétariat



Lundi & mardi	...	Fermé / 14h -17h30
Mercredi	...	Fermé / 14h -18h
Jeudi	...	9h -12h30 / Fermé
Vendredi	...	Fermé / 14h -17h30
Samedi	...	9h -12 h / Fermé

NUISANCES SONORES

Afin de protéger la santé et la tranquillité publique : l'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse...) est limitée par **arrêté municipal**.



- ➔ Du lundi au vendredi : de **8h à 12h** et de **14h à 18h**
- ➔ Les samedis : de **9h à 12h** et de **14h à 18h**
- ➔ Les dimanches et jours fériés : de **10h à 12h** **UNIQUEMENT**

Ces horaires sont valables en été comme en hiver sans distinction.

Nuisances nocturnes



Merci de respecter vos voisins en cessant toute activité sonore après 23 heures

Aboiements



Il est rappelé aux propriétaires de chiens de veiller à ce que leur animal ne trouble pas la tranquillité du voisinage par ses aboiements.

Les infractions liées au tapage nocturne ou aux nuisances sonores de voisinage sont passibles d'une amende forfaitaire de 68 € (contravention de 3ème classe)

INTERDICTION DE BRÛLAGE

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ, IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !

Des solutions alternatives existent :

- BROYAGE
- COMPOSTAGE
- PAILLAGE

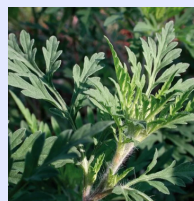
Le brûlage des déchets verts à l'air libre **est interdit** et peut faire l'objet d'une contravention de **450 €**

LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

Ambrosie, frelons asiatiques

Faites un signalement sur les plateformes dédiées pour alerter le référent

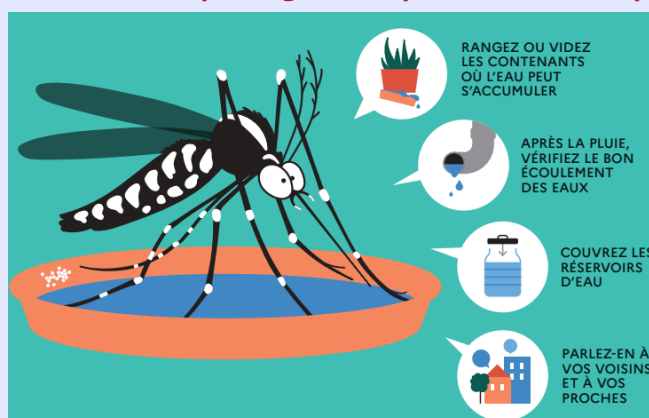
Arrachez-là !



www.signalement-ambrosie.fr

www.frelonsasiatiques.fr

Moustiques tigres: adoptons les bonnes pratiques



Le moustique qui vous pique est né à moins de 150 mètres de chez vous !

Un réservoir d'eau stagnante de la taille d'un bouchon de bouteille d'eau suffit !



CHATS ERRANTS

À compter du 1er juillet, la commune, par le biais d'une convention et d'une subvention s'appuiera sur l'association **Ain Câlin de Guess** pour la capture et la stérilisation des chats errants sur le domaine public.

Depuis 2012, l'identification de vos animaux de compagnie est obligatoire !

✉ aincalindeguess@hotmail.com

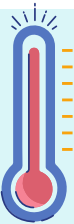
TRIER C'EST BIEN, BIEN TRIER C'EST ENCORE MIEUX



Des points de collecte pour les biodéchets et les cartons bruns seront prochainement implantés sur la commune



CCAS



Certaines personnes sont plus vulnérables que d'autres aux **fortes chaleurs**. Si vous êtes seul(e) et souhaitez être contacté par le CCAS, signalez-vous ou faites-vous inscrire sur le fichier des personnes vulnérables **auprès du secrétariat de Mairie**. Pascale GAUTIER-WILL, responsable du CCAS, prendra alors contact avec vous.

BUDGET PARTICIPATIF 2024 : LE PROJET DU COMITÉ DE FLEURISSEMENT GAGNANT !



**Projet A
COMITÉ DE
FLEURISSEMENT**
Un mur d'accueil fleuri
à l'entrée du village

**Projet B
ASDCR N&P**
Sécurisation de l'esplanade
P.LE DIEU DE VILLE
et restauration du mur du
cimetière

Bulletins papiers	38	28
Sondage en ligne	72	54
TOTAL	110	82

@ NOUS SUIVRE SUR LE WEB ET LES RÉSEAUX

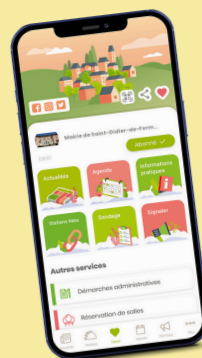
🌐 mairie-stdidierdeformans.fr

💻 L'infolettre (inscription sur le site)
Pour éviter une réception dans les spams, nous vous invitons à ajouter l'adresse e-mail no-reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.

📘 @mairiesaintdidierdeformans01600

📷 @mairie_de_st_didier_de_formans

📺 @communedesaintdidierdeform4790



@01347 Application sur smartphone



Agenda des manifestations

Second semestre 2024



Juin



- Vendredi 14 : Inauguration salle Marc BLOCH au collège
- Vendredi 14 : Cinéma plein air
- Samedi 15 : Journée pétanque & barbecue conscrits Classe en 5
- Dimanche 16 : Fête de la pêche - Amicale Pêche
- Dimanche 16 : Commémoration 80 ans du drame de Roussille
- Mercredi 19 : Journée initiation Ile Aux Enfants - Amicale Pêche
- Vendredi 21 : Fête de la musique avec « Sarah-Jane »
- Du 21 au 24 : Compétition de frisbee canin
- Vendredi 28 : Spectacle du PASAE
- Samedi 29 : Fête de l'école par le Sou des écoles



Juillet

- Samedi 6 : Fête champêtre Saint Didier Animation & feu d'artifice
- Samedi 13 : Pass'Games (jeux vidéo) à la bibliothèque



Septembre

- Samedi 7 : Forum des associations
- Vendredi 13 : Afterwork du Sou des écoles
- Du 21 au 22 : Journées Européennes du Patrimoine
- Dimanche 29 : 30^{ème} brocante ASDCR N&P



Octobre



- Samedi 5 : Octobre Rose par Octobre En Formans
- Vendredi 11 : Lecture contée « conte de la peur » par les Conteurs de Trévoux à la bibliothèque
- Du 12 au 13 : Bourse aux jouets - Enfants Ukraine 01
- Samedi 19 : Vente de brioches du Sou des écoles
- Dimanche 27 : Thé dansant avec les après-midi de Pierrette



Novembre

- Dimanche 3 : Tartiflette conscrits Classe en 8
- Lundi 11 : Commémoration au Monument aux morts
- Samedi 16 : Novemberfest conscrits Classe en 4
- Vendredi 22 : Soirée d'accueil des nouveaux arrivants
- Samedi 23 : Soirée beaujolaise conscrits Classe en 6



Décembre

- Samedi 7 : Arbre de Noël des enfants SDA
- Dimanche 8 : Repas CCAS
- Dimanche 8 : Soirée de Noël UCA
- Vendredi 13 : Vente Noël du Sou des écoles
- Samedi 14 : Vente huîtres conscrits Classe en 5



Liste des événements connus au moment de la rédaction.
Pensez à consulter l'agenda sur le site de mairie pour plus de détails !